



## BAREME HONORAIRES

(T.V.A. en sus : Taux applicable en vigueur 20%)

Bureaux - Locaux d'Activités - Terrains - Entrepôts - Commerces

### TRANSACTION / VENTE

Prix de vente hors honoraires :

Jusqu'à 275 000 €	6% HT du prix de vente avec un minimum de 10000 euros TTC
De 275 001 € à 3 000 000 € :	5% HT du prix de vente
+ de 3 000 001 €	4% HT du prix de vente

### CESSION DE BAIL ou CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Prix de vente hors honoraires:

Jusqu'à 75 000 € :	Forfait de 5000 € TTC
De 75 001 € à 115 000 € :	Forfait de 7500 € TTC
De 115 001 € à 275 000 € :	6% € HT
+ de 275 001 € :	5% € HT

### LOCATION :

3 mois de loyer HT répartis de la manière suivante :

Soit : 3 mois à la charge du locataire preneur

Soit : 1 mois à la charge du bailleur et 2 mois à la charge du locataire preneur

Soit : 1,5 mois à la charge du bailleur et 1,5 mois à la charge du locataire preneur

Frais de rédaction de bail : 650 €Ht soit 780 euros TTC

**Sauf convention et négociation contraires entre les parties.**

**Les honoraires sont à la charge du Vendeur-Bailleur et/ou de l'Acquéreur-Locataire, selon ce qui a été prévu au mandat de recherche et de négociation.**

La délivrance d'une note est obligatoire

Version du 01-08-2019

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**